

## Bulletin d'information

Novembre 2009

### Le travail change : comment faire autrement ?

Gilbert a maintenant l'âge de la retraite, mais il y a quelques années, après avoir travaillé durant de longues années, il s'est retrouvé au chômage au « *trente sixièmes dessous* », comme il le formule aujourd'hui. Dans son chômage, il n'avait pas été seulement écarté de son travail de cadre dirigeant et de son pouvoir d'achat, mais il avait perdu son statut de travailleur « *En perdant mon travail, ce n'est pas tant l'argent que mon identité que j'ai perdue. Je voulais retrouver du travail parce que je voulais retrouver mon identité.* » En rencontrant CTP Guyenne et en s'engageant à la valorisation du travail en temps partagé, Gilbert a pu retrouver un statut professionnel, la possibilité d'exercer ses compétences mais surtout, se construire une image positive de lui-même.

Ce nouvel équilibre n'a rien de miraculeux et dépendait en partie de l'accompagnement dont il a bénéficié dans l'association mais également de sa capacité à s'adapter face au changement dans lequel notre économie et le travail sont inscrits depuis plus d'une trentaine d'années.

Le travail change. La mondialisation déplace les pôles de production, et transforme notre société en une économie de services. Les entreprises et le travail se transforment radicalement... L'activité professionnelle n'est plus celle d'il y a vingt ans ou même dix ans... Ainsi, il est de moins en moins question de faire carrière dans la même entreprise, plus question de penser nos compétences comme une accumulation de savoirs garantissant notre employabilité... l'emploi devient denrée à conquérir, une possibilité à partager temporairement et bon nombre d'entre nous se retrouvent en difficulté comme Gilbert il y a quelques années.

Comment faire autrement ? Comment travailler autrement ? La réponse n'est pas simple et c'est à chacun d'y apporter sa réponse.

Parmi les différentes possibilités admises et valorisées aujourd'hui, le travail en temps partagé

ou la pluriactivité est une solution à faire connaître et à développer. En effet, la proposition de notre association permet à celui qui en fait le choix de ne plus subir le chômage ou le temps partiel comme un pis-aller, voire une fatalité.

Ainsi, CTP Guyenne se donne pour objectif d'accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs performances au moindre coût. Notre méthode est de proposer à nos adhérents de mutualiser et de présenter activement leurs compétences sur le marché caché de l'emploi pour, en final, leur permettre de contractualiser leurs offres avec un ou plusieurs employeurs.

Bien plus qu'un changement de statut, nous proposons aux adhérents de CTP Guyenne un changement d'orientation pour eux-mêmes et une autre posture vis-à-vis de l'entreprise : si autrefois le chef d'entreprise disposait de plusieurs salariés, c'est maintenant au travailleur de proposer ses compétences, simultanément, à plusieurs entreprises...

Il s'agit là d'un retournement, presque une révolution dans la culture d'entreprise des PME et PMI, et dans la façon de penser sa propre employabilité. Si ce changement ne peut s'opérer que graduellement, il nous appartient de le mettre en œuvre activement dès maintenant.

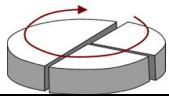
Gilbert a retrouvé un équilibre personnel, et afin de rendre effectif le changement opéré en lui, il continue de valoriser le travail en temps partagé auprès des entreprises en accompagnant les nouveaux adhérents... C'est, dit-il, la raison pour laquelle il continue d'être actif dans l'association : « *les visites en entreprise, c'est mon engagement à CTP Guyenne.* »

Le travail change...

Et toi ? Comment fais-tu ?

Gérard de Brun

**Sur cette question et celle de la mise en œuvre  
du travail en temps partagé vous êtes conviés  
à une table ronde d'information et d'échanges  
le 26 novembre 2009 à 18 heures**



Dans le cadre de  
**« LA SEMAINE NATIONALE DU TEMPS PARTAGE »**  
**Un autre mode de vie professionnel et personnel**

L'association CTP Guyenne est heureuse de t'inviter à la table ronde d'information et d'échanges sur le thème :

**« TEMPS PARTAGE OU PLURIACTIVITE :  
COMMENT TRAVAILLER AUTREMENT »**

**le jeudi 26 novembre 2009,  
de 18h à 19h30,**

Salle municipale du Grand Parc  
Place de l'Europe  
A Bordeaux

Tu pourras ainsi témoigner et échanger sur cette forme de travail qui est une réelle **source d'emplois**.

**Pour s'inscrire : CTP Guyenne : 05 56 92 78 62**

En espérant te compter parmi nous et dans l'attente de nous retrouver tous ensemble nous te prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gérard de Brun

Dans le cadre de  
LA SEMAINE NATIONALE DU TRAVAIL EN TEMPS PARTAGÉ

**CTP GUYENNE**  
COMPÉTENCES EN TEMPS PARTAGÉ

vous convie à la table ronde d'échanges avec des témoignages sur le thème:

**TEMPS PARTAGÉ OU PLURIACTIVITÉ : COMMENT TRAVAILLER AUTREMENT**

**JEUDI 26 NOVEMBRE 2009 DE 18H À 19H30**  
Salle Municipale du Grand Parc , Place de l'Europe, 33077 Bordeaux

merci de confirmer votre présence par tél : 05 56 92 78 62 ou par email : [contact@ctpguyenne.com](mailto:contact@ctpguyenne.com)